

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2011

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Période de questions – Parole à l'assemblée

2. Trésorerie

Aucun point

3. Sécurité publique

Aucun point

4. Transport et hygiène du milieu

- 4.1 Achat d'un balai mécanique

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

Aucun point

6. Loisirs et culture

Aucun point

7. Autres sujets

- 7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.2 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 15 heure 25, le 28^e jour du mois de janvier deux mille onze (28 janvier 2011) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire
Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, conseiller
Lise Méthot, conseillère
Réjean Gauthier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

Ghislain Trépanier, conseiller est absent

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à quinze heures (15h25), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2011-01-019

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 28 janvier 2011 tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)

Début : X

Fin : X

2. TRÉSORERIE

Aucun point

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Achat d'un balai mécanique

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins ainsi que des coûts relatifs aux différents équipements disponibles ;

CONSIDÉRANT la recommandation du contremaître des Travaux publics ;

CONSIDÉRANT la possibilité de rentabiliser l'achat de l'équipement sur une période estimée de 3 ans ;

CONSIDÉRANT la somme prévue au budget de l'année 2011 :

2010-01-20

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu d'autoriser l'achat d'un balai mécanique auprès de la compagnie Camion Lussicam Trans-Canada inc. pour un montant de 13 900 \$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point

6. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point

7. AUTRES SUJETS

7.1 Période de questions – Parole à l’assemblée

Début : X

Fin : X

7.2 Levée de l’assemblée

2011-01-021

Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard résolu que la séance soit levée à 15h28.

M. Yvan Hamelin
Maire

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale & Secrétaire-
trésorière